

SMICTOM LOT GARONNE BAISE**Comité Syndical du 15 octobre 2020****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt, le jeudi quinze octobre à dix-neuf heures, le Comité Syndical s'est réuni à Aiguillon, à la salle de réunion 17, avenue du 11 novembre, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.
Convocations régulièrement adressées le 09/10/2020.

Nombre de délégués syndicaux

en exercice: 24 délégués

n° ordre 2020-32

Présents : 24 votants : 24

Étaient présents : 24 délégués

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : Madame Nathalie BURGER (suppléante de Monsieur Daniel TEULET), Messieurs Alain MOULUCOU (suppléant de Monsieur Jean-Pierre GENTILLET), Alain PALADIN, Georges LEBON, Patrick JEANNEY, François COLLADO, Christian GIRARDI, Christian LAFOUGERE, Christophe MELON (suppléant de Michel MASSET), Philippe LAGARDE, Aldo RUGGIERI, Jean-Marc LLORCA (**12 présents**)

Albret Communauté : Mesdames Evelyne CASEROTTO, Michèle AUTIPOUT (suppléante de Frédéric SANCHEZ), Laurence BENLLOCH (suppléante d'Isabelle SALIS), Dominique BOTTEON (suppléante de Monsieur Jean-Louis MOLINIE), Messieurs Jacques LAMBERT (suppléant de Madame Paulette LABORDE), Lionel LABARTHE (suppléant de Valérie TONIN arrivée à 19h30 pour DL 2020-30), Joël CHRETIEN, Robert LINOSSIER, Henri de COLOMBEL, Alain LORENZELLI, Christophe BESSIERES, Didier SOUBIRON (**12 présents**)

Assistaient également à la séance en qualité de suppléants sans voix délibérative :

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : Monsieur Olivier REYNES

Albret Communauté : Messieurs Dominique HANROT, Alain POLO

Pouvoirs de vote : 0**Assistaient également à la séance :**

Madame Chantal FERRY : Directrice Générale des services

Monsieur Claude BOGALHEIRO : Responsable Technique

Monsieur Sébastien BENSOUSSAN : Responsable Administratif et ressources humaines

Madame Olivia MOREAU : Chargée de mission affaires juridiques et générales

Madame Aurélie CEREZUELA : Chargée de communication

N° ordre : 2020-32 Présentation du rapport d'activité 2019

M. le Président présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets de l'année 2019, établi conformément au décret n°2015-1827 du 20 décembre 2015.

M. le Président propose à l'ensemble des membres du Comité Syndical d'adopter ce rapport. Ce dernier sera transmis aux collectivités adhérentes.

Il précise que ce rapport est téléchargeable sur le site internet du syndicat : www.smictomlgb.fr.

Vu les statuts du SMICTOM LGB,
Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité,
- APPROUVE le rapport d'activité 2019**

Résultats des votes	
Suffrages exprimés	24
Pour	24
Contre	0
Abstention	0

Publication/affichage : 21/10/2020

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Le Président
Alain LORENZELLI